

Le MES, un FMI à l'européenne qui doit encore trouver sa place

La mise en place du Mécanisme européen de stabilité, pour voler au secours des banques et des Etats européens en difficulté, a pris du retard

Bruxelles
Bureau européen

Les dirigeants européens vont devoir prendre leur mal en patience : le Mécanisme européen de stabilité (MES) n'entrera pas en vigueur comme prévu à l'issue de l'Eurogroupe qui devait se tenir à Bruxelles lundi 9 juillet. Sa mise en place définitive est reportée, au mieux, au 20 juillet, date à laquelle les ministres des finances de la zone euro se retrouveront une nouvelle fois. Au pire, de quelques semaines, en raison des retards pris par la ratification au sein de l'union monétaire du traité fondateur de ce fonds permanent de secours. A ce jour, la plupart des dix-sept Etats de l'union monétaire ont ratifié le texte. Mais l'Allemagne et l'Italie manquent encore à l'appel.

Il n'empêche, les préparatifs battent leur plein afin de permettre au fonds de secours d'opérer dès la rentrée pour stabiliser les banques espagnoles, financer l'aide à la Grèce, ou à Chypre, ou encore, si cela était nécessaire, dissuader les marchés d'attaquer davantage l'Italie.

La tâche est compliquée, tant les incertitudes plombent l'horizon. Klaus Regling, le directeur général du Fonds européen de stabilité financière (FESF), dont le MES est censé prendre la relève, prévoit de tripler ses effectifs d'ici à la fin de l'année, pour les porter à quelque 75 personnes. Cet Allemand n'était pas encore certain,

lundi matin, d'être nommé à la tête du MES, en raison du jeu de chaises musicales qui accompagne, en attendant un accord sur son successeur, le maintien temporaire de Jean-Claude Juncker à la présidence de l'Eurogroupe.

Une décision en ce sens pourrait elle aussi attendre le 20 juillet, le temps de convaincre l'Espagne de renoncer à la direction du MES qu'elle revendique bec et ongles. « Le poste n'est pas si stratégique, s'étonne un haut fonctionnaire français. S'il peut monter en puissance, le fonds ressemble davantage à ce jour à un embryon d'agence commune d'émission de dette. C'est un outil de gestion, pas de pilotage. »

Crédit préventif

Sur le papier, le MES s'apparente pourtant à une sorte de Fonds monétaire européen, capable de porter assistance aux Etats en difficulté dans la seule zone euro, sur le modèle du Fonds monétaire international (FMI). Les deux entités sont d'ailleurs censées intervenir en commun. Le MES est même doté d'une palette d'instruments, et de moyens financiers plus larges que l'institution de Washington.

Ses prérogatives ont été peu à peu élargies au fil de l'interminable crise qui secoue la zone euro depuis plus de deux ans. Sa force de frappe sera de 500 milliards d'euros, sur la base d'un capital de 80 milliards d'euros, quand le FMI est en train de réunir 456 milliards

80 milliards d'euros de capital

La force de frappe du MES est de 500 milliards d'euros, en plus des quelque 250 milliards encore disponibles auprès du Fonds européen de stabilité financière, son prédécesseur.

Le capital du MES sera de 80 milliards d'euros, financés par les Etats de la zone euro : 27,1% pour l'Allemagne, 20,4% pour la France, 17,1% pour l'Italie, 11,1% pour l'Espagne, 5,7% pour les Pays-Bas, etc.

de dollars d'argent frais qui s'ajoutent aux 380 actuellement en caisse.

Le fonds européen peut, à l'instar du FMI, voler au secours des Etats naufragés, ou leur accorder des lignes de crédit préventif. A la différence de l'institution de Washington, il peut même racheter des obligations d'Etat dans le collimateur des marchés.

Autre différence de taille, les dix-sept chefs d'Etat et de gouvernement de l'euro ont décidé lors du sommet européen des 28 et 29 juin d'autoriser le MES à recapitaliser directement les banques, sans passer par l'intermédiaire de leurs Etats de tutelle. Ce qui permet d'aider les établissements de crédit en difficulté d'un pays, sans, au passage, alourdir sa dette publi-



Klaus Regling, actuel président du FESF, est pressenti pour prendre la tête du MES. HUGO CORREIA/REUTERS

que. Et donc d'éviter que les crises bancaires ne se transforment systématiquement en crise de la dette souveraine, une idée au cœur du projet d'union bancaire.

Cette décision, précieuse pour l'Espagne, a été arrachée de haute lutte à la chancelière allemande, Angela Merkel. En contrepartie, celle-ci demande la mise en place d'une supervision intégrée du secteur bancaire de l'union monétaire. Pour elle, le MES aura vocation à compléter l'intervention des fonds nationaux de recapitalisation des banques, en cas de besoin. « Le fonds va devoir trouver sa place dans le dispositif de résolution des crises bancaires, ce qui devrait asseoir son autorité », dit-on à Bruxelles.

Cependant, le MES ne dispose ni de l'expertise ni des effectifs du FMI. S'il est chargé de lever des fonds sur les marchés pour financer les plans d'aide, il n'est pas censé participer aux missions d'experts dépêchées dans les capitales des banques, ce sont la Banque centrale européenne et la Commission européenne qui sont mandatées pour évaluer les besoins et négocier les contreparties exigées en échange d'une assistance, aux côtés des équipes du FMI.

Autre contrainte pour le MES : il reste largement tributaire des décisions prises, ou pas, par les capitales de l'union monétaire. Au grand dam des instances communautaires, le fonds est en effet piloté par les dix-sept ministres

des finances de l'euro, qui composent son Conseil des gouverneurs, ou par leurs dix-sept directeurs du Trésor, membres du Conseil des directeurs. Cette architecture doit beaucoup au forcing de l'Allemagne, qui ne voulait pas communautariser les outils de lutte contre la crise.

Au sein des deux principaux organes de direction, tout doit être tranché à l'unanimité, sauf en cas d'urgence susceptible de menacer la stabilité de la zone euro. Dans ce cas-là, une super-majorité de 85% suffit. Une façon de donner un droit de veto à l'Allemagne, à la France, ou à l'Italie, tout en privant la Finlande et les Pays-Bas d'une telle capacité de blocage. ■

PHILIPPE RICARD

Eurogroupe : une solution franco-allemande

Bruxelles
Bureau européen

François Hollande et Angela Merkel se sont mis d'accord, dimanche 8 juillet à Reims, pour assurer la succession de Jean-Claude Juncker à la présidence de l'Eurogroupe.

Après des semaines de blocage, il aurait été convenu, d'après nos informations, de maintenir le premier ministre luxembourgeois à ce poste pendant quelques mois, avant d'y placer le ministre des finances allemand, Wolfgang Schäuble, pour un mandat de deux ans et demi, puis son homologue français, Pierre Moscovici.

Un premier pas en ce sens pourrait être fait lors de la réunion des grands argentiers de la zone euro, lundi 9 juillet à Bruxelles, ou, plus probablement, lors de leur prochain rendez-vous, le 20 juillet.

D'après plusieurs sources, l'idée est de confier un nouveau mandat - deux ans et demi - à Jean-Claude Juncker, ce dernier

s'engageant à démissionner en cours de route, avant le début de l'année prochaine. En contrepartie, le premier ministre luxembourgeois serait assuré de voir l'actuel gouverneur de la banque centrale du Luxembourg, Yves Mersch, obtenir un siège au directoire de la Banque centrale européenne.

Reste à contenter l'Espagne, qui revendique la direction générale du Mécanisme européen de stabilité, promise à l'Allemand Klaus Regling.

« Pas d'actualité »

Les discussions se sont accélérées la semaine dernière entre Paris et Berlin. Dans un premier temps, les Français ont souhaité temporiser : pour eux, la nomination de M. Schäuble n'allait pas de soi au moment où François Hollande entend réorienter la gestion de la crise des dettes souveraines. Si elle se confirme, l'intronisation de M. Schäuble ne devrait pas sur-

venir avant la ratification du traité budgétaire par le Parlement français à l'automne.

M. Schäuble est susceptible de garder la présidence de l'Eurogroupe jusqu'au terme de son mandat, en 2015, quelle que soit l'issue des élections législatives allemandes de l'automne 2013. « Rien n'oblige le président de l'Eurogroupe à être un ministre des finances en fonction », dit une source proche des discussions.

Dimanche, les dirigeants français n'ont pas confirmé les premières informations parues en ce sens dans l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, dès samedi. « Ce n'est pas une question d'actualité », a réagi M. Moscovici, avant l'entretien entre M^{me} Merkel et M. Hollande. « Nous aurons tous une bonne solution une fois que M. Juncker aura terminé son mandat, une solution franco-allemande », s'est contenté d'indiquer le chef de l'Etat à Reims, dimanche. ■

P. Ri

Le sort du Mécanisme se joue à Karlsruhe

Berlin
Correspondant

La mise en œuvre du Mécanisme européen de stabilité (MES) dépend, pour partie, de Karlsruhe, la ville du Bade-Wurtemberg qui abrite la Cour constitutionnelle allemande. Après l'adoption par le Parlement du MES et du pacte budgétaire, vendredi 29 juin, cinq plaintes ont été déposées. Signe que la Cour les prend au sérieux, les plaignants ont été convoqués mardi 10 juillet pour une procédure orale très peu fréquente. Les spécialistes en déduisent que les juges ne comptent pas classer ces plaintes sans suite.

A la suite de ces auditions, les juges devraient indiquer, dans un délai de deux à trois semaines, s'ils autorisent ou non le président de la République, Joachim Gauck, à ratifier ces textes. Dimanche 8 juillet, celui-ci s'est félicité de ce débat qui, pourtant, exaspère le gouvernement. Dans un

entretien télévisé, il a demandé à Angela Merkel d'expliquer « très précisément » aux Allemands quels sont les enjeux de ces dispositifs. Cette demande - exceptionnelle - intervient alors que la semaine passée a été marquée par une vigoureuse polémique entre économistes sur le bien-fondé de ces mécanismes européens.

Irréversibilité juridique

Ces textes de loi ont été votés à une très large majorité des parlementaires. Les plaintes émanent de Die Linke, le parti de la gauche radicale, d'un député de la CSU (la droite bavaroise), Peter Gauweiler, connu pour son euroscepticisme, d'une organisation intitulée « Plus de démocratie », qui a rassemblé 12 000 signatures, d'une ancienne ministre sociale-démocrate de la justice, Herta Däubler-Gmelin, et d'un groupe de juristes et économistes, opposants de longue date à l'euro.

Les plaignants jugent que le

Bundestag a outrepassé ses droits en approuvant le MES, un mécanisme qui, selon eux, pourrait conduire à une responsabilité illimitée de l'Allemagne. De même reprochent-ils au pacte budgétaire de ne pas avoir de limite dans le temps et d'être juridiquement irréversible.

Die Linke estime que ces textes contreviennent aux droits du Parlement, notamment parce que la Commission européenne doit agréer les budgets. Par ailleurs, ces traités internationaux rendraient, dans les faits, impossible un changement de politique, notamment sur le plan social.

M. Gauweiler estime, lui, que les personnes et les organes qui dirigent le MES sont insuffisamment liés par les décisions du Parlement. Une plainte estime aussi qu'avec ces mécanismes, l'Union européenne devient un véritable Etat fédéral remettant en cause la souveraineté de l'Allemagne. ■

FREDERIC LEMAÎTRE

Italie La récession atteindra 2%

L'économie italienne devrait se contracter de quelque 2% en 2012, a indiqué dimanche 8 juillet le gouverneur de la banque centrale italienne, Ignazio Visco, dans une interview au *Corriere della Sera*, révisant ainsi à la hausse sa précédente prévision d'un recul de 1,5%. - (AFP)

Grèce Le gouvernement obtient la confiance du Parlement

Le gouvernement de coalition d'Antonis Samaras, chef du parti Nouvelle Démocratie (droite), a obtenu dans la nuit de dimanche 8 à lundi 9 juillet la confiance du Parlement grec, après avoir exposé les grandes lignes de son plan pour accélérer les privatisations et redresser l'économie. La Grèce connaît sa cinquième année de récession et le chômage touche désormais près d'une personne sur quatre.

Face à une croissance au ralenti, Israël double son déficit budgétaire

Benjamin Nétanyahou veut avant tout alléger la pression sociale à plus d'un an des élections législatives

Jérusalem
Correspondant

Il n'y a, a priori, rien de commun entre une baisse de 33% des ventes de diamants polis (troisième recette d'exportation) au premier semestre, une réduction de 10,1% des ventes d'automobiles, et le fait que 34% des Israéliens ont un découvert bancaire récurrent : sauf que ces trois indicateurs témoignent des conséquences de la crise économique mondiale et de la dégradation de la situation financière des Israéliens.

L'économie israélienne est encore dans une situation enviable par rapport à l'Europe, puisque le taux de croissance devrait atteindre 3,1% cette année (2,8% selon la banque HSBC), mais comparé à celui

de 2011 (4,7%), le ralentissement est net. Pour tenter de relancer la croissance, le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, a choisi de creuser le déficit budgétaire. Et de le faire passer de 1,5% à 3% du produit intérieur brut en 2013, c'est d'abord parce qu'il a en tête le mouvement de protestation sociale contre la vie chère qui avait frôlé descendre de 1 million d'Israéliens dans la rue au cours de l'été 2011. Et qui est en train de relever la tête, avec de nouvelles manifestations à Tel-Aviv et dans plusieurs grandes villes.

Pour M. Nétanyahou, il n'est pas question de revenir sur les promesses financières faites l'année dernière, et il faudra probablement encore lâcher du lest pour accommoder les revendications

des classes moyennes, notamment en ce qui concerne le coût du logement.

D'autant que 69% des Israéliens soutiennent ce mouvement. Et que des élections législatives sont prévues en octobre 2013, peut-être même avant : pas question de trop serrer les cordons de la bourse en année électorale.

« Inflation et instabilité »

Cette volte-face de M. Nétanyahou, qui s'est longtemps présenté comme le gardien du dogme de l'équilibre des finances publiques, a été sévèrement critiquée par le gouverneur de la banque centrale, Stanley Fischer. Pour lui, « une telle politique ne fera que provoquer de l'inflation et de l'instabilité économique ». M. Fischer a

tenté d'alerter le gouvernement sur le fait que certains indicateurs économiques sont alarmants, comme un taux de chômage qui risque de passer à 7,3% cette année, contre 6,8% en 2011. En vain.

Nombreux sont les experts israéliens qui estiment que le gouvernement aura du mal à tenir son objectif, et pour qui le déficit budgétaire atteindra plus sûrement 4% en 2013. Tous recommandent des coupes dans les dépenses et une augmentation des impôts. Stanley Fischer s'est fait leur avocat, jeudi 5 juillet, en expliquant qu'une augmentation des taux de l'impôt sur le revenu pour tous les contribuables de 1% ou 2% et une hausse de celui de la TVA de 16% à 17% sont inévitables. Mais une telle politique d'austérité toucherait

directement les classes moyennes. Celles-là, justement, que M. Nétanyahou ne veut pas se mettre à dos. ■

LAURENT ZECCHINI

École de Management du diplôme
Strasbourg 11/07/2012
9h30 - Paris 8^e
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Executive MBA
Management hospitalier
et des structures de santé
Inscription au petit-déjeuner
: 03 68 85 88 41
executive.education@em-strasbourg.eu
www.em-strasbourg.eu